RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 16196
Numéro SIREN : 803 829 977
Nom ou dénomination : "BF2 - VELAUX "

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 117608

20191176082019

DATE DEPOT : 08/11/2019

N° DE DEPOT : 117608

N° GESTION : 2014B16196

N° SIREN : 803829977

DENOMINATION : "BF2 - VELAUX "

ADRESSE : 35 Rue de la Bienfaisance 75008 Paris

MILLESIME : 2019

.

BF2 – VELAUX
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
35 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
803 829 977 R.C.S. PARIS

1176608

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2019

« ***DEUXIEME DECISION***

L'Associé Unique, ayant constaté que le montant actuellement affecté au poste « report à nouveau » s'élève à 622.483 €, décide de transférer ce montant en totalité vers le poste « autre réserves », qui passe ainsi de 0 € à 622.483 €.

L'Associé Unique, ayant constaté que le bénéfice net comptable pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élève à 254.170 €, décide de l'affecter en totalité au poste « autres réserves », qui passe ainsi de 622.483 € à 876.653 €.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société sant reconstitués à hauteur de la moitié du capital social depuis l'exercice clos le 31 mars 2018, et qu'en conséquence il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

L'Associé Unique prend acte que les camptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39, 4 du Code général des impôts. »

Le 30 septembre 2019.

Président
Brownfields Gestion, SAS
Représentée par Monsieur Patrick Viterbo

BF2 – VELAUX
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €
35 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
803 829 977 R.C.S. PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2019

Pour copie certifiée conforme
Le Président

BF2 - VELAUX
75008 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 255 407		1 255 407	5 998 715
	Autres immobilisations financières				
	Total II	1 255 407		1 255 407	5 998 715
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 600
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 513 728		2 513 728	9 763
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	14 782		14 782	8 885
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	2 528 510		2 528 510	22 248
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 783 917		3 783 917	6 020 963

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BF2 - VELAUX
75008 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	622 483	102 688-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	254 170	725 271
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	877 753	623 583
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		173 373
	Provisions pour charges		
	Total III		173 373
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	2 898 701	4 856 966
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 462	55 878
	Dettes fiscales et sociales		311 163
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 906 163	5 224 007
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 783 917	6 020 963
	(1) Dont à moins d'un an	372 831	5 224 007

BF2 - VELAUX
75008 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/03/2018 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	1
Total des Produits d'exploitation (I)			2	1
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			323 286	151 635-
Impôts, taxes et versements assimilés			76	76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			323 362	151 559-
I - Résultat d'exploitation (I-II)			323 361-	151 560
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

BF2 - VELAUX
75008 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	631 692	1 341 523
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	173 373	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	805 065	1 341 523
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		173 373
Intérêts et charges assimilées (4)	206 690	283 276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	206 690	456 649
2. Résultat financier (V-VI)	598 375	884 874
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	275 014	1 036 434
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	78 000	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	78 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	98 844	311 163
Total des produits (I+III+V+VII)	883 067	1 341 524
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	628 897	616 253
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	254 170	725 271

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a signé le 05/06/2018 un avenant à la convention de prêt participatif du 7 février 2017. Il en a été convenu notamment de fixer un échéancier de paiement.
La société a également réalisé une compensation de créance le 13/11/2018 en lien avec le prêt participatif.
Il a été remboursé sur l'exercice la somme de 1 700 269€. Le capital restant dû au 31 mars 2019 est de 1 255 407€.

De plus, la société a signé plusieurs avenants lié au contrat d'émissions d'obligations convertibles en actions du 16/02/17 au cours de cet exercice. Il a été décidé de plusieurs remboursements anticipés des obligations convertibles souscrites par le FPCI Brownfields 2 à hauteur de 1.779.000 euros et de 1.125.000 euros.

Par ailleurs, la société a mis en place plusieurs contrats de prêts à court terme avec la FPCI Brownfields 2 au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés lorsque :
- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

continuité d'exploitation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles-ci font l'objet d'une étude au cas par cas.

En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'entre elles.

BF2 - VELAUX
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

BF2 VELAUX

Société par actions simplifiée

35 rue de la Bienfaisance

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Deloitte.

Deloitte & Associés
1091 chemin de Clères
CS 70918
76230 Bois-Guillaume
France
Tél. : +33 (0)2 35 88 78 22
Fax : +33 (0)2 35 71 79 19
www.deloitte.fr

BF2 VELAUX

Société par actions simplifiée

35 rue de la Bienfaisance

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'associé unique de la société BF2 VELAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BF2 VELAUX relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans

les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois-Guillaume, le 20 septembre 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

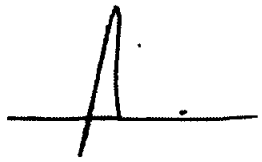

Alexis LEVASSEUR

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 255 407		1 255 407	5 998 715
	Autres immobilisations financières				
	Total II	1 255 407		1 255 407	5 998 715
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 600
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 513 728		2 513 728	9 763
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	14 782		14 782	8 885
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	2 528 510		2 528 510	22 248
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 783 917		3 783 917	6 020 963

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	622 483	102 688-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	254 170	725 271
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	877 753	623 583
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		173 373
	Provisions pour charges		
	Total III		173 373
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	2 898 701	4 856 966
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 462	55 878
	Dettes fiscales et sociales		311 163
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 906 163	5 224 007
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 783 917	6 020 963
	(1) Dont à moins d'un an	372 831	5 224 007

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	1
Total des Produits d'exploitation (I)			2	1
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			323 286	151 635-
Impôts, taxes et versements assimilés			76	76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			323 362	151 559-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			323 361-	151 560
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	631 692	1 341 523
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	173 373	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	805 065	1 341 523
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		173 373
Intérêts et charges assimilées (4)	206 690	283 276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	206 690	456 649
2. Résultat financier (V-VI)	598 375	884 874
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	275 014	1 036 434
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	78 000	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	78 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	98 844	311 163
Total des produits (I+III+V+VII)	883 067	1 341 524
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	628 897	616 253
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	254 170	725 271

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a signé le 05/06/2018 un avenant à la convention de prêt participatif du 7 février 2017. Il en a été convenu notamment de fixer un échéancier de paiement.
La société a également réalisé une compensation de créance le 13/11/2018 en lien avec le prêt participatif.
Il a été remboursé sur l'exercice la somme de 1 700 269€. Le capital restant dû au 31 mars 2019 est de 1 255 407€.

De plus, la société a signé plusieurs avenants lié au contrat d'émissions d'obligations convertibles en actions du 16/02/17 au cours de cet exercice. Il a été décidé de plusieurs remboursements anticipés des obligations convertibles souscrites par le FPCI Brownfields 2 à hauteur de 1.779.000 euros et de 1.125.000 euros.

Par ailleurs, la société a mis en place plusieurs contrats de prêts à court terme avec la FPCI Brownfields 2 au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés lorsque :
- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de

continuité d'exploitation.

. ***Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles-ci font l'objet d'une étude au cas par cas.

En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'entre elles.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	173 373		173 373		
TOTAL	173 373		173 373		
TOTAL GENERAL	173 373		173 373		
Dont dotations et reprises					
d'exploitation					
financières			173 373		
exceptionnelles					

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 255 407		1 255 407
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	189 636	189 636	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 642	73 642	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	2 250 000		2 250 000
Débiteurs divers	450	450	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	3 769 135	263 728	3 505 407
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 250 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 733 308		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 001 369	365 369	1 636 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 462	7 462		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	897 332	0	897 332	
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 906 163	372 831	2 533 332	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 904 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	365 369
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	17 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 347
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	387 048

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 680 euros.